



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2019/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18/12/2019 – Délibération D1 - N°19-096
7-5 Subventions

**AN 2019
19-096**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille DIX NEUF, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Thierry MONTANGERAND, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Thierry MONTANGERAND, M. Philippe LEYMARIE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Sylvia PADIOU, M. Bernard GRIGY, Mme Fabienne PAULIN, Mme Claudine ARNOUD, M. Didier JAHIER, Mme Denise AMBLARD, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Françoise HUENTZ, Mme Agnès CHEVALIER, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sophie PRIMAS, Mme Nadette PRUVOST, Mme Valérie MASSICOT, Mme Nathalie SENN, Mme Laurence DENAND, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Gilles LECOLE, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Guy ESCRINIER, procuration à Mme Claudine ARNOUD
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Fabienne PAULIN
M. Frédéric GROSBILLOT, procuration à M. André GODINEAU

Absents excusés :

M. Armand MACHADO, Mme Armène ISIDORE, M. Pascal ANDRE, M. Edward DANGELOT,
M. Sébastien GUERIN, M. Mohamed ZERKOUN,

Madame Claudine ARNOUD est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

11/12/2019

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	23
Votants	27

DATE D'AFFICHAGE :

11/12/2019

**OBJET : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2019 AUX
COOPÉRATIVES SCOLAIRES POUR LES PROJETS D'ECOLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant que la ville soutient les écoles et leurs projets éducatifs pour apporter une qualité d'enseignement aux enfants scolarisés,

REÇU EN PREFECTURE

le 30/12/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20191230-DEL19_096-D

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Affaires Scolaires réunie le 10 décembre 2019,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Claudine ARNOUD, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires et à l'Enfance,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (27 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement pour 2019, aux associations OCCE de chaque école pour les montants suivants :

ELEMENTAIRE	MONTANT
La Fontaine	2 865 €
Louis Pergaud	3 150 €
Reine Astrid	4 410 €
Paul Fort	3 315 €
MATERNELLE	MONTANT
André Bernard	1 740 €
Louis Pergaud	1 410 €
Reine Astrid	2 565 €
Jean Moulin	1 940 €
TOTAL	21 395 €

- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que les crédits sont prévus au budget communal,
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à faire procéder au mandatement,



Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre



Thierry MONTANGERAND,
Maire d'Aubergenville.

